

COMMUNIQUE DE PRESSE

RÉPARTITION DES DICASTÈRES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

Lutry, le 6 mai 2021 – La nouvelle organisation a été définie hier par les 5 membres de la future Municipalité. Les 3 municipaux réélus gardent leurs dicastères tandis que les deux nouveaux venus héritent des directions restées vacantes.

Le 28 mars dernier, les élections communales ont élu Charles Monod (PLR), Étienne Blanc (PLR), Pierre-Alexandre Schlaepfi (PLR), Patrick Sutter (PLR) et Alain Amy (PS) à la Municipalité. Les dicastères ont été répartis comme ceci :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE	Charles Monod	Syndic
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS	Pierre-Alexandre Schlaepfi	Municipal
FINANCES ET GÉRANCES, TRAVAUX ET DOMAINES	Étienne Blanc	Municipal
SÉCURITÉ ET MOBILITÉ	Patrick Sutter	Municipal
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE JEUNESSE ET PAROISSES	Alain Amy	Municipal

La nouvelle Municipalité sera assermentée le 26 juin et entrera en fonction le 1^{er} juillet.

La Municipalité

Renseignements complémentaires : Charles Monod, Syndic